

# RAPPORT FINANCIER 2021



©Alexandre Sattler / France Parrainages



[france-parrainages.org](http://france-parrainages.org)



“Un lien qui transforme la vie”

# SOMMAIRE

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE .....	03
PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'ANNÉE 2021 .....	05
LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021 .....	07
• Compte de Résultat par Origine et Destination .....	07
• Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination .....	09
LES COMPTES DE L'ANNÉE 2021 .....	14
• Bilan et compte de résultat .....	15
• Annexes des comptes .....	21
LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	41

- “ Malgré la continuité de la pandémie, les actions de parrainages ont été très soutenues :
- 212 nouveaux parrainages en France, activité la plus élevée sur les quatre dernières années ;
  - 773 nouveaux parrainages à l'international ;
  - Des subventions départementales et gouvernementales en augmentation ;
  - 7 nouveaux partenariats financiers.
  - Les coûts ont été maîtrisés et France Parrainages dégage un excédent de 128 k€.

Cette année 2021 fut très fructueuse pour France Parrainages et cela grâce à l'engagement constant et soutenu de ses collaborateurs, de ses marraines et parrains, de ses bénévoles, de ses donateurs, de ses mécènes, de ses financeurs publics. Nous vous remercions chaleureusement de votre engagement pour la cause des enfants ; grâce à vous 18 925 enfants et jeunes ont été aidés grâce aux différents programmes de France Parrainages en France et dans le monde.

Voici en synthèse ce qu'il faut retenir pour France Parrainages en termes de chiffres pour l'année 2021 :

- 5,5 millions d'euros de ressources financières collectées ;
- Près de 276 000 heures de bénévolat valorisées à 4,7 millions d'euros ;
- 66,7% des ressources financières liées à la générosité du public, 25,8% issues de subventions publiques et 7,5% du mécénat ;
- 81,1% des dépenses consacrées aux missions sociales, 10,5% aux frais de recherche de fonds, 8,4% aux frais de fonctionnement de l'organisme ;
- Un excédent de 128 k€ ;
- Une trésorerie positive de près de 2,5 millions d'euros à la fin de l'année.

Les ressources sont en croissance de 4,8% en 2021 à périmètre équivalent . Cette croissance provient essentiellement de la forte augmentation des subventions publiques en lien avec les antennes ouvertes en 2020 et une subvention pour le mentorat. La générosité du public est stable avec une hausse des dons manuels ce qui compense la forte baisse des legs et assurances vie. Le parrainage des entreprises a fortement baissé de 50,6% alors que le partenariat a été propulsé de 472% ! soit au total 235 k€ collectés.

En ce qui concerne les charges, elles augmentent aussi de 4,8% à périmètre équivalent<sup>(1)</sup>. Cette hausse des charges provient essentiellement de l'augmentation des dépenses liées au parrainage de proximité en France : les dépenses associées à l'ouverture de quatre nouvelles antennes en 2020 et les coûts des campagnes de notoriété et de recrutement de nouveaux parrains. Les charges liées au parrainage à l'international sont en augmentation de 4,9%. Cette augmentation est contenue alors que le parrainage à l'international est en croissance, avec 773 enfants de plus qui ont bénéficié d'un parrainage individuel. Les frais de recherche de fonds sont en augmentation de 15%, l'objectif étant de recruter de nouveaux donateurs.

Ainsi, les produits moins les charges génèrent un excédent de 128 k€ dans un contexte sanitaire incertain. Cela permet de consolider le retour à une situation positive et de continuer à constituer nos réserves. Elles s'élèveront à 542 k€ après affectation de l'excédent de l'année. Le parrainage international continue de démontrer sa capacité à allier croissance de son activité et autofinancement. Cette année 2021 a aussi permis de démontrer la capacité des équipes France Parrainages à attirer de nouveaux partenariats. L'année 2022, tout en continuant de maîtriser nos coûts, sera une année de démonstration à sceller des accords avec des mécènes privés afin de parvenir à équilibrer les comptes et assurer les développements. Aussi l'amendement en France officialisant le dispositif de parrainage comme outil de protection de l'enfance et son développement territorial devrait faciliter le soutien financier des départements et du gouvernement.

Vous trouverez plus de détails dans le présent rapport financier et nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question que la lecture de ce document pourrait faire naître.

Encore un immense merci à toutes et tous, marraines, parrains, bénévoles, donateurs, mécènes, financeurs publics et bien sûr collaborateurs de France Parrainages, pour ce que vous avez réalisé en 2021 dans un contexte difficile. Nous espérons pouvoir continuer à bénéficier de votre soutien et votre engagement en 2022 et au-delà ! ”

**Magalie Nay**  
Trésorière de France Parrainages

(1) La subvention ANCT de 400 k€ est depuis 2021 non retraitée des comptes.



© France Parrainages

# PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'ANNÉE 2021

18 331

ENFANTS ET JEUNES

AIDÉS À L'INTERNATIONAL  
dont 8 964 parrainages individuels  
accompagnés en 2021

39

PARTENAIRES  
LOCAUX  
dans le monde

173

CENTRES  
DE PARRAINAGES  
à l'international  
situés dans 14 pays à fin 2021

608

PARRAINAGES ACCOMPAGNÉS

par France Parrainages en France en 2021  
960 en ajoutant les associations partenaires membres  
du réseau France Parrainages <sup>(1)</sup>

8

ANTENNES  
DE PARRAINAGE  
de proximité en France  
(Ardennes, Ile-de-France, Ile-et-  
Vilaine, Moselle, Nord, Pas-de-  
Calais, Picardie, Seine-Saint-Denis)  
à fin 2021)

7

ASSOCIATIONS  
PARTENAIRES <sup>(1)</sup>,  
membres du réseau France Parrainages  
et situées dans les Bouches-du-Rhône,  
en Charente-Maritime, en Gironde, en Haute-Loire,  
en Rhône-Alpes, dans les Vosges et en Vendée

(1) Les associations partenaires sont indépendantes de France Parrainages.

Plus de **100** BÉNÉVOLES RÉGULIERS  
et plus de **500** PARRAINS ET  
MARRAINES DE PROXIMITÉ  
qui ont consacré près de 276 000 heures  
de bénévolat à l'association en 2021

**33** collaborateurs à fin 2021

**5,5 M€**  
DE RESSOURCES COLLECTÉES <sup>(1)</sup>

**66,7%**  
liés à la  
générosité  
du public

**25,8%**  
provenant de  
subventions  
publiques

**7,5%**  
issus du  
mécénat privé

**81,1%** <sup>(2)</sup>  
DES DÉPENSES AFFECTÉES  
AUX MISSIONS SOCIALES

**10,5%** <sup>(2)</sup>  
DES DÉPENSES AFFECTÉES  
aux frais de recherche de fonds

**8,4%** <sup>(2)</sup>  
DES DÉPENSES AFFECTÉES  
aux frais de fonctionnement  
et à l'impôt sur les bénéfices

(1) Total des produits hors reprises sur provisions et dépréciations et utilisations des fonds dédiés antérieurs.

(2) Total des charges hors dotations aux provisions et aux dépréciations et reports en fonds dédiés de l'exercice.

# LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

## COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021

Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
<b>Produits par origines</b>				
<b>1. Produits liés à la générosité du public</b>	<b>3 658 849</b>	<b>3 658 849</b>	<b>3 667 178</b>	<b>3 667 178</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	87 275	87 275	79 728	79 728
1.2 Dons, legs et mécénat	3 564 420	3 564 420	3 572 395	3 572 395
Dons manuels	3 479 527	3 479 527	3 348 819	3 348 819
Legs, donations et assurances-vie	84 894	84 894	223 576	223 576
Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	7 154	7 154	15 055	15 055
<b>2. Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>412 419</b>		<b>416 978</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	139 505		282,517	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	235 129		41 107	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	37 784		93 354	
<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>1 412 855</b>		<b>878 775</b>	
<b>4. Reprises sur provisions et dépréciations</b>	<b>8 415</b>	<b>0</b>	<b>9 000</b>	<b>0</b>
<b>5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs</b>	<b>1 078 510</b>	<b>698 395</b>	<b>917 175</b>	<b>902 175</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 571 047</b>	<b>4 357 244</b>	<b>5 889 106</b>	<b>4 569 352</b>
<b>Charges par destinations</b>				
<b>1. Missions sociales</b>	<b>4 295 050</b>	<b>2 962 417</b>	<b>3 879 468</b>	<b>2 824 330</b>
1.1 Réalisées en France	1 380 380	47 747	1 100 241	45 103
Actions réalisées par l'organisme	1 380 380	47 747	1 100 241	45 103
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	2 914 670	2 914 670	2 779 227	2 779 227
Actions réalisées par l'organisme	419 959	419 959	386 253	386 253
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 494 711	2 494 711	2 392 975	2 392 975
<b>2. Frais de recherches de fonds</b>	<b>556 053</b>	<b>238 764</b>	<b>483 328</b>	<b>339 769</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	334 427	224 427	310 737	310 737
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	221 626	14 337	172 591	29 032
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>445 095</b>	<b>290 812</b>	<b>426 041</b>	<b>317 668</b>
<b>4. Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>30 458</b>	<b>22 044</b>	<b>55 736</b>	<b>46 736</b>
<b>5. Impôt sur les bénéfices</b>	<b>1 183</b>		<b>3 684</b>	
<b>6. Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>1 115 211</b>	<b>715 211</b>	<b>915 962</b>	<b>915 962</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 443 050</b>	<b>4 229 247</b>	<b>5 764 219</b>	<b>4 444 465</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>127 997</b>	<b>127 997</b>	<b>124 887</b>	<b>124 887</b>

Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
<b>Produits par origines</b>				
<b>1. Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat	4 691 881	4 691 881	3 566 141	3 566 141
Prestations en nature		0		0
Dons en nature		0		0
<b>TOTAL</b>	<b>4 691 881</b>	<b>4 691 881</b>	<b>3 566 141</b>	<b>3 566 141</b>
<b>2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>	221 180	0	159 046	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>4 913 061</b>	<b>4 691 881</b>	<b>3 725 187</b>	<b>3 566 141</b>
<b>Charges par destinations</b>				
<b>1. Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France	4 614 935	4 614 935	3 502 510	3 502 510
Réalisées à l'étranger	164 496	65 123	125 575	47 991
<b>TOTAL</b>	<b>4 779 431</b>	<b>4 680 058</b>	<b>3 628 085</b>	<b>3 550 501</b>
<b>2. Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	5 912	5 912	7 820	7 820
<b>3. Contributions volontaires au fonctionnement</b>	127 719	5 912	89 282	7 820
<b>TOTAL</b>	<b>4 913 061</b>	<b>4 691 881</b>	<b>3 725 187</b>	<b>3 566 141</b>

# COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

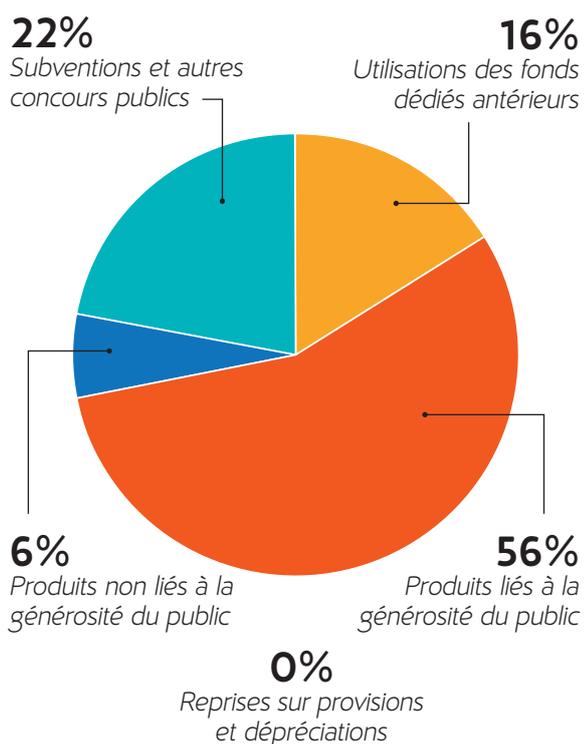
Le modèle du compte de Résultat par Origine et par Destination a été construit sur la base de l'Art. 432-2 règlement comptable ANC n° 2018-06.

Ce modèle établi à partir du compte de résultat et d'éléments issus de la comptabilité analytique vise à mieux mettre en valeur les produits et charges liés à la générosité du public.

## 1. PRODUITS DE L'EXERCICE

Le total des produits enregistrés par France Parrainages en 2021 s'élève à 6 571 k€. Comme les années passées, ces ressources proviennent très majoritairement de la **générosité du public (72,1%)** et plus largement de **fonds privés (78,4%)**. Par rapport à 2020, les ressources collectées en 2021 sont en hausse de 11,6%. Cette hausse provient pour deux tiers des subventions ANCT qui ne sont plus retraitées des produits en 2021 par rapport à 2020 et pour un tiers à une augmentation des subventions et utilisation des fonds dédiés antérieurs. A périmètre équivalent, la hausse de 2021 par rapport à 2020 est de 4,8%.

Répartition des ressources collectées en 2021

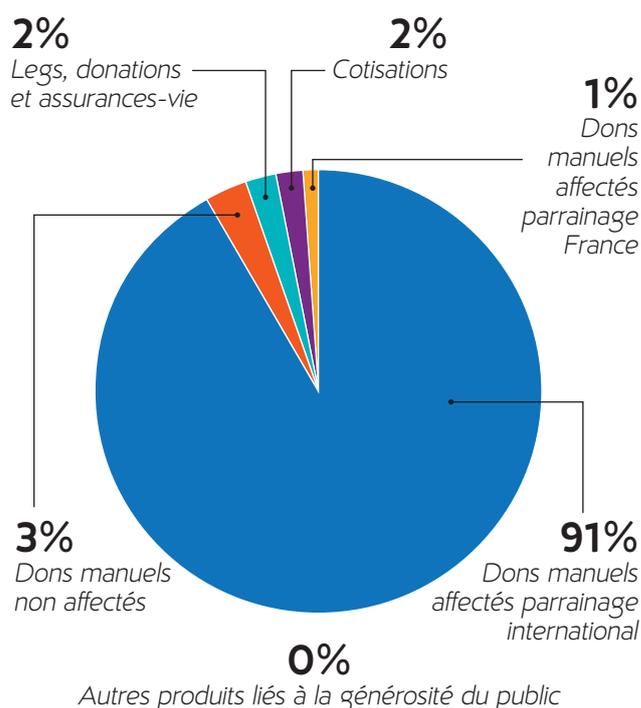


### 1.1 Produits liés à la générosité du public

La catégorie Produits liés à la générosité du public correspond au montant des contributions de toute nature (parrainages, dons, legs... et produits associés) effectuées par des personnes physiques, y compris les cotisations des membres depuis cette année.

Les produits liés à la générosité du public s'élèvent à 3 659 k€ en 2021, soit 55,7% des produits enregistrés par France Parrainages et **66,7% des ressources collectées<sup>(1)</sup>**. Les produits liés à la générosité du public sont stables en 2021 par rapport à 2020. Toutefois les dons manuels ont augmenté (+131 k€) alors que les legs et assurances vie ont diminué (-139 k€) ; France Parrainages comptait 2 489 adhérents fin 2021.

Répartition par affectation



(1) Total des produits hors reprises sur provisions et dépréciations et utilisations des fonds dédiés antérieurs.

Comme les années précédentes, les produits issus de la générosité du public de France Parrainages se caractérisent par :

- un très fort taux d'affectation inhérent à l'activité de France Parrainages : en 2021, 91,7% des produits issus de la générosité du public sont affectés par les donateurs. Il s'agit très majoritairement des montants versés chaque mois par les parrains au titre du parrainage international ;
- un très fort taux de financement du parrainage international par la générosité du public qui, à l'inverse, ne représente qu'un très faible taux de financement du parrainage de proximité en France, celui-ci restant très majoritairement financé grâce à des subventions publiques et dans une moindre mesure au mécénat privé.

## 1.2 Produits non liés à la générosité du public

La catégorie *Produits non liés à la générosité du public* correspond (i) aux montants du mécénat collecté auprès de personnes morales privées (entreprises, fondations, associations...), au premier rang desquels la Fondation Bettencourt-Schueller, l'association French American Aid for Children et la Fondation J.M Bruneau, et (ii) à d'autres produits non liés à la générosité du public (produits financiers, transferts de charges...).

Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent en 2021 à 412 k€. Ils représentent **7,5% des ressources collectées<sup>(1)</sup> et 6,3% du total des produits enregistrés par France Parrainages** en 2021, en baisse de 1% par rapport à l'année précédente.

Cette baisse s'explique par la diminution (-51,3%) du mécénat (parrainage d'entreprise) dont a bénéficié France Parrainages en 2021. A l'inverse, les autres produits non liés à la générosité du public ont fortement augmenté (+472%) du fait de nouveaux partenariats financiers : Clairefontaine, Goûters Magiques, Fondation Puresentiel, Axa Mécénat Nord-Est, Meanings Capital Partners, Fondation Vinci pour la Cité, Fondation BNP Paribas, une augmentation de la subvention Vikings Casinos, et le fait que la Fondation J.M Bruneau a basculé dans cette catégorie.

## 1.3 Subventions et autres concours publics

La catégorie *Subventions et autres concours publics* correspond essentiellement aux subventions versées par les conseils départementaux en faveur du parrainage de proximité en France mais aussi depuis plus récemment aux subventions d'organismes gouvernementaux comme l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour soutenir le développement de ce type de parrainage et les actions de mentorat.

Les subventions et autres concours publics reçus en 2021 par France Parrainages s'élèvent à 1 413 k€ en forte hausse de 37,8% par rapport à 2020. Cette hausse des subventions est pour trois quart des subventions ANCT qui ne sont plus retraitées des produits en 2021 par rapport à 2020 et pour un quart à une augmentation des subventions dans le cadre du déploiement territorial du parrainage de proximité en France et une subvention de mentorat versée par l'Etat. Les subventions publiques représentent **25,8% des ressources collectées et 21,5% des produits enregistrés par France Parrainages** en 2021. Ces subventions publiques permettent une couverture de 73% des charges liées aux missions sociales, déduction faite de la subvention ANCT.

## 1.4 Utilisations des fonds dédiés antérieurs

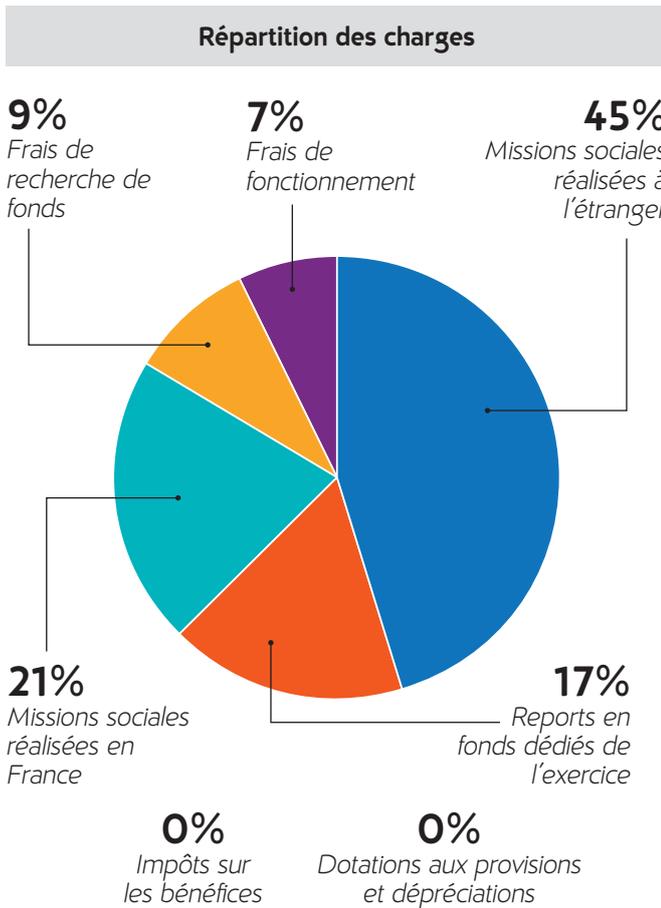
Le poste *Utilisations des fonds dédiés antérieurs* correspond aux ressources affectées collectées antérieurement à 2021 et utilisées en 2021. Cela concerne principalement les montants collectés au titre du parrainage international au quatrième trimestre 2020 et qui ont été reversés sur le terrain, après déduction des frais de gestion, au mois de janvier 2021.

(1) Répartition des dons manuels (3 349 k€) : dons affectés parrainage international (3 168 k€) / dons affectés parrainage en France (42 k€) / dons non affectés (139 k€)

(2) Total des produits hors reprises sur provisions et dépréciations et utilisations des fonds dédiés antérieurs

## 2. CHARGES DE L'EXERCICE

Le total des charges de France Parrainages pour l'année 2021 s'élève à 6 443 k€, en hausse de 11,8% par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique par les subventions ANCT de 400 k€ qui ne sont plus retraitées des charges en 2021 par rapport à 2020 (ligne report des fonds dédiés), une augmentation des dépenses liées aux missions sociales de 416 k€, par un effort accru en termes de recherche de fonds de 72 k€, à une augmentation non récurrente des frais de fonctionnement de 20 k€. A périmètre équivalent, la hausse de 2021 par rapport à 2020 est de 4,8%.



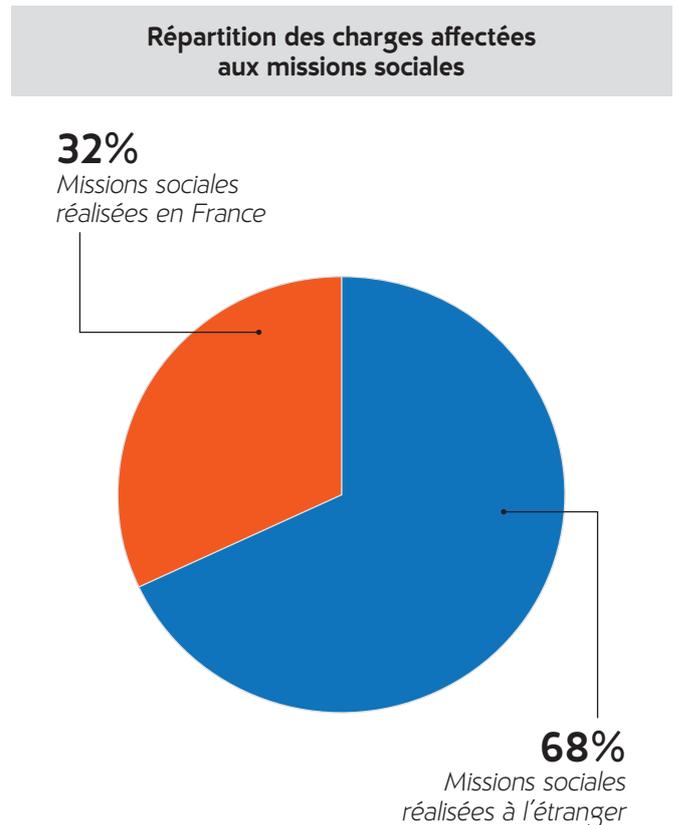
### 2.1 Missions sociales

Les missions sociales effectuées par France Parrainages consistent en la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, en France et à l'étranger.

Pour l'année 2021, les charges de France Parrainages liées à ses missions sociales s'élèvent à 4 295 k€, un chiffre en augmentation de 10,7% par rapport à l'année précédente. Les missions sociales représentent **66,7% du total des charges de France Parrainages en 2021** et **81,1% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**.

Les missions sociales de France Parrainages se répartissent entre :

- celles réalisées en France qui comprennent à la fois le parrainage de proximité d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et aussi depuis plus récemment de mineurs isolés ;
- celles réalisées à l'international, regroupant à la fois les parrainage individuels et les financement de projets de développement au bénéfice des enfants parrainés.



Si les actions à l'international représentent, en 2021, 68% des dépenses affectées aux missions sociales de France Parrainages, l'équilibre entre actions à l'international et actions en France est tout autre si l'on prend également en compte la contribution en nature des parrains et des autres bénévoles. En prenant en compte à la fois les dépenses liées aux missions sociales et les contributions en nature liées à ces missions sociales (valorisées à 4 779 k€ en 2021), les charges de France Parrainages liées aux missions sociales se répartissent de la manière suivante :

- parrainage international (3 079 k€) : 34% ;
- parrainage de proximité en France (5995 k€) : 66%.

Cette répartition des charges entre actions en France et à l'international est bien plus représentative des activités de France Parrainages que le rapport induit par la seule prise en compte des dépenses inscrites au compte de résultat.

## Parrainage en France

Les charges liées au parrainage de proximité en France sont constituées :

- pour l'essentiel, par les frais de personnel nécessaires à la mise en place et au suivi des parrainages et les dépenses associées (principalement locaux et fonctionnement) ;
- pour le solde, par des dépenses liées à la recherche de parrains et aux activités des enfants parrainés.

En 2021, les charges liées au parrainage de proximité en France s'élèvent à 1 380 k€, en hausse de 25% par rapport à 2020. Cette hausse s'explique par les coûts liés au développement des activités des 4 antennes ouvertes en 2020 (Ardennes, Moselle, Pas de Calais et Seine St Denis) ainsi que les frais de personnel, frais de fonctionnement et les coûts liés aux campagnes de notoriété et recrutement de parrains pour ces 4 antennes.

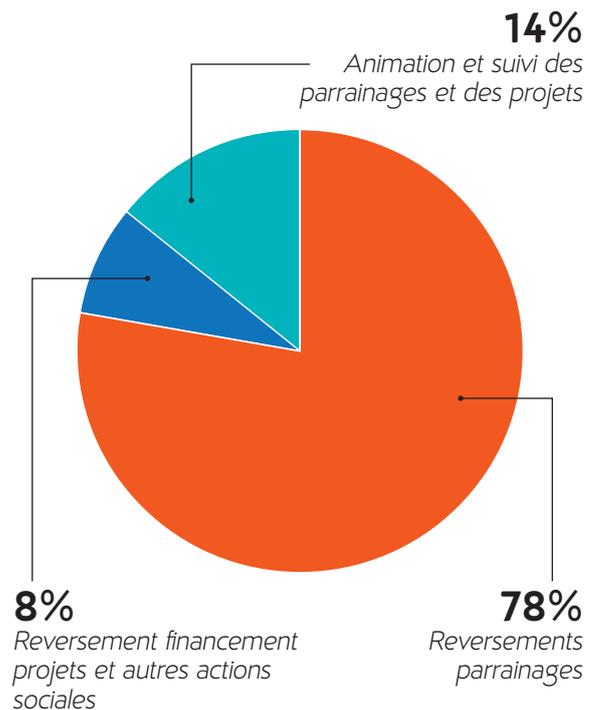
## Parrainage à l'international

Les charges liées aux missions sociales à l'international s'élèvent, en 2021, à 2 914.6 k€. Elles sont en augmentation de 4,9% par rapport à l'an dernier tant en ce qui concerne les montants reversés sur le terrain que les coûts liés à l'animation et au suivi des parrainages à l'international.

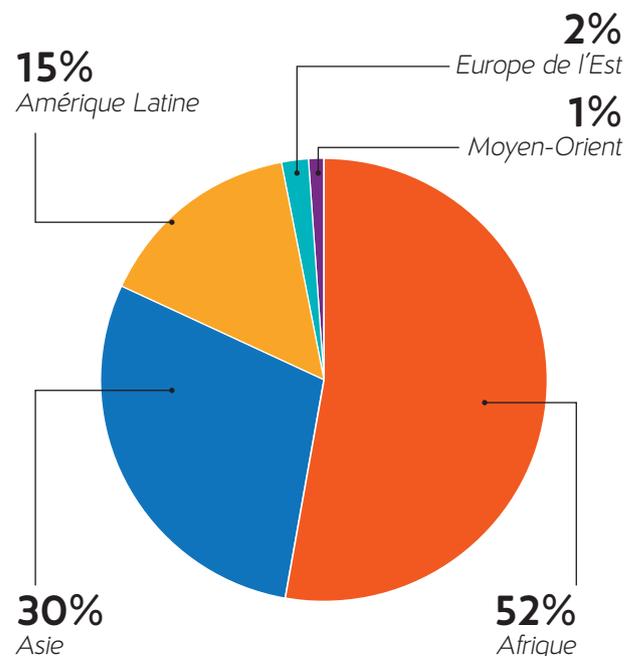
Les dépenses liées au pôle international se répartissent de la manière suivante :

- 2 273,3 k€ reversés dans le cadre de parrainages, en augmentation de 4,6% par rapport à l'an dernier. En relation avec les montants collectés au titre du parrainage international. Aussi les taux de reversement sur le terrain n'ont pas été modifiés depuis mi-2018. Sauf exception, le taux de reversement sur le terrain s'élève toujours à 75% ;
- 221,3 k€ reversés dans le cadre du financement de projets de développement et d'autres actions sociales qui visent à l'amélioration des conditions de vie des enfants parrainés et de leur famille, soit un montant stable par rapport à l'an dernier ;
- 420 k€ utilisés pour l'animation et le suivi des parrainages et des projets internationaux, soit un montant en augmentation de 8,5% par rapport à 2020, en relation avec une augmentation du nombre de parrainages enregistrée par l'association au cours des dernières années.

### Répartition des dépenses liées au parrainage international



### Répartition par zone géographique des montants versés au titre des actions à l'international



## 2.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 556 k€ en 2021, soit une hausse de 15% par rapport à 2020 qui avait connu une baisse de 3,7% par rapport à l'année précédente (2019). Cette hausse s'explique principalement par le recrutement fin septembre 2020 d'une personne fundraiser senior et l'activation d'un certain nombre de campagnes afin de recruter des nouveaux donateurs. Au total, les frais de recherche de fonds représentent **8,6% du total des charges de France Parrainages** en 2021 et **10,4% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**.

## 2.3 Frais de fonctionnement de l'organisme

Les frais de fonctionnement de l'organisme s'élèvent à 445 k€ en 2021, soit **6,9% du total des charges de France Parrainages** et **8,4% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**. Les frais de fonctionnement de l'organisme sont en hausse de 4,5% en 2021 par rapport à 2020, hausse qui s'explique par une augmentation des charges de personnel liée au départ et remplacement de deux salariés.

## 2.4 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Le poste Reports en fonds dédiés de l'exercice correspond aux ressources collectées en 2021, affectées par les donateurs et non encore utilisées fin 2021. Cela concerne principalement les montants collectés au titre du parrainage international au quatrième trimestre 2021 et qui ont été reversés sur le terrain, après déduction des frais de gestion, au mois de janvier 2022.

## 3. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Produits moins charges, les comptes 2021 de France Parrainages font ressortir un excédent de 128 k€. Ce montant est quasi équivalent au résultat de 125 k€ en 2020.

Après affectation de l'excédent de l'exercice de 128 k€ les fonds associatifs et réserves de l'association s'élèveront à 542 k€.

## 4. LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 4 913 k€ en 2021, soit une augmentation de 1 188 k€, +39% par rapport à 2020. Elles se répartissent entre :

- La valorisation du temps consacré par les parrains et marraines à leurs filleuls dans le cadre du parrainage de proximité qui représente en 2021 un montant de 4 582 k€ soit une augmentation de 32% par rapport à 2020 liée au nombre de filleuls accompagnés ;
- Le mécénat de compétences dont a bénéficié l'association et valorisé à 221 k€ soit une augmentation de 39% par rapport à 2020 ;
- La valorisation du bénévolat dont a bénéficié l'association au-delà du temps consacré aux filleuls par leurs marraines et parrains pour un montant de 110 k€ soit une augmentation de 23% par rapport à 2020.

## 5. LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2021, la trésorerie nette<sup>(1)</sup> de France Parrainages s'élève à 2 468 k€, en augmentation de 203 k€ par rapport à 2020.

Le montant de la trésorerie de France Parrainages demeure à fin 2021 très supérieure à celui des fonds dédiés<sup>(2)</sup> qui s'élèvent à 1 712 k€ au 31 décembre 2021.

(1) Disponibilités et placements bancaires, valeurs mobilières de placements moins les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.

(2) Ce sont les dons et financements reçus sur l'exercice 2021 non utilisés au 31 décembre 2021.

# LES COMPTES DE L'ANNÉE 2021



©Alexandre Sattler / France Parrainages

## BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

# COMPTES ANNUELS

**en euros**

## CFPE FRANCE PARRAINAGES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Bilan au 31/12/2021**

PLACE VICTOR HUGO  
94270 LE KREMLIN BICETRE

SIRET : 77569197500178

NAF : 8899A

## Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
<b>BILAN</b>	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
<b>ANNEXE</b>	
Règles et méthodes comptables	7
Compte de résultat par origine et par destination	10
Compte de résultat par origine et par destination (suite)	11
Compte de résultat par origine et par destination (fin)	12
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions et dépréciations	15
Etat des créances et dettes	16
Charges à payer et produits à recevoir	17
Produits et charges constatés d'avance	18
Détail des legs, donations et assurance-vie	19
Engagements financiers reçus	20
Honoraires des commissaires aux comptes	21
Compte de résultat par origine et destination	22
Compte de résultat par origine et destination (Suite)	23
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
Variation des fonds dédiés et reportés	25
Variation des fonds propres art.432.22	26

**Bilan Actif**

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	165 809	165 809		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	204 715	203 615	1 100	11 729
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	186 056	158 777	27 279	28 683
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	150 690		150 690	186 660
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 985		6 985	4 435
<b>TOTAL I</b>	<b>714 256</b>	<b>528 201</b>	<b>186 055</b>	<b>231 507</b>
Comptes de liaison <b>II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 999	45 634	3 366	3 991
Créances reçues par legs ou donations	25 538		25 538	7 819
Autres	966 526		966 526	875 476
Valeurs mobilières de placement	2 972		2 972	1 891
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 965 160		1 965 160	1 755 084
Charges constatées d'avance	42 381		42 381	31 066
<b>TOTAL III</b>	<b>3 051 576</b>	<b>45 634</b>	<b>3 005 943</b>	<b>2 675 327</b>
Frais d'émission des emprunts <b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations <b>V</b>				
Écarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 765 832</b>	<b>573 835</b>	<b>3 191 997</b>	<b>2 906 834</b>

**Bilan Passif**

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	60 979	60 979
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	353 098	168 842
Autres réserves		
Report à nouveau		59 370
Excédent ou déficit de l'exercice	127 997	124 887
<b>Situation nette</b>	<b>542 074</b>	<b>414 077</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>542 074</b>	<b>414 077</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	176 228	194 479
Fonds dédiés	1 711 533	1 674 831
<b>TOTAL III</b>	<b>1 887 761</b>	<b>1 869 310</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	93 380	95 780
<b>TOTAL IV</b>	<b>93 380</b>	<b>95 780</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 257	2 494
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 368	132 021
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	364 157	229 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 150	33 108
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	165 851	130 640
<b>TOTAL V</b>	<b>668 782</b>	<b>527 667</b>
Écarts de conversion passif	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 191 997</b>	<b>2 906 834</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	87 275	79 728
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	27 154	35 055
- dont parrainages	20 000	20 000
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 410 148	1 193 863
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 479 527	3 348 819
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	84 894	223 576
Contributions financières	354 635	303 624
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	38 396	93 013
Utilisations des fonds dédiés	1 078 510	917 175
Autres produits	5 153	7 423
<b>TOTAL I</b>	<b>6 565 690</b>	<b>6 202 275</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 016 468	833 451
Aides financières	2 502 711	2 395 778
Impôts, taxes et versements assimilés	118 048	129 247
Salaires et traitements	1 142 007	1 006 120
Charges sociales	513 796	420 515
Dotations aux amortissements et dépréciations	30 458	32 863
Dotations aux provisions		22 858
Reports en fonds dédiés	1 115 211	1 235 273
Autres charges	3 168	3 726
<b>TOTAL II</b>	<b>6 441 867</b>	<b>6 079 831</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>123 823</b>	<b>122 444</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 342	6 141
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	15	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>5 357</b>	<b>6 141</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		15
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		<b>15</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>5 357</b>	<b>6 127</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>129 180</b>	<b>128 571</b>

**Compte de résultat (Suite)**

<b>Compte de résultat (Suite)</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
	<b>1 183</b>	<b>3 684</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>6 571 047</b>	<b>6 208 417</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>6 443 050</b>	<b>6 083 530</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>127 997</b>	<b>124 887</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	221 181	159 046
Bénévolat	4 691 881	3 566 142
<b>TOTAL</b>	<b>4 913 062</b>	<b>3 725 188</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	221 181	159 046
Personnel bénévole	4 691 881	3 566 142
<b>TOTAL</b>	<b>4 913 062</b>	<b>3 725 188</b>

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 3 191 997 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 127 997 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvres

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

### Faits caractéristiques

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés, respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'association. Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe "faits caractéristiques".

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- |   |              |
|---|--------------|
| • Logiciels                               | 1 à 3 ans,   |
| • Constructions                           | 15 à 20 ans, |
| • Agencements et aménagements             | 10 à 20 ans, |
| • Installations et agencements divers     | 3 à 15 ans,  |
| • Matériel de transport                   | 5 ans,       |
| • Matériel informatique et mob. de bureau | 3 à 5 ans.   |

### Disponibilités

Le portefeuille de l'association au 31 décembre 2021 se décompose comme suit :

- Portefeuille titres 2 972 €
- Compte à terme 108 911 €
- Disponibilités 1 855 760€

Les éventuelles provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

A la clôture, il n'y a pas de moins-value latente qui a été comptabilisée sur l'exercice.

L'imposition des revenus des valeurs mobilières s'élève à 1 183€ pour l'exercice 2021.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Provision pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Il s'agit d'une provision pour risques pour départ en retraite pour 93 380 €.

### Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.98%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 93 380 euros.

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le montant de fonds dédiés inscrits au bilan de CFPE-France Parrainages au 31/12/2021 correspondent très majoritairement aux montants collectés au titre du parrainage monde lors des trois derniers mois de l'année 2021 et qui seront reversés sur le terrain au mois de janvier 2022 et au montant non dépensé à la date de clôture des subventions reçues de l'ANCT au titre du développement territorial du parrainage en France.

### Cautions et Garanties

Dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie signée entre CFPE - France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance, la Fondation pour l'Enfance garantit à France Parrainages le capital et les intérêts de la trésorerie placée par France Parrainages auprès de la Fondation pour l'Enfance au titre de cette convention.

A la clôture de l'exercice, cette garantie s'élève à 506 508 €.

### **Contributions volontaires en nature**

L'association a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice.

Concernant le parrainage en France, l'évaluation du temps passé par les parrains avec leurs filleuls a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Le nombre moyen de filleuls en France au cours de l'année 2021 s'élève à 539;
- Chaque filleul passe un weekend sur deux avec son ou ses parrain(s), soit environ 1 000 heures par an consacrés à chaque filleul par son ou ses parrain(s) ;
- 50% de ce temps de partage est retenu pour la valorisation du bénévolat ;
- Chaque heure offerte par les parrains est valorisée sur la base d'un taux de 17 €.

Sur la base des hypothèses énoncées ci-dessus, l'estimation du bénévolat parrainage France s'élève donc pour l'exercice à 4 581 500 €.

Concernant le parrainage monde, le temps consacré par les parrains à leurs filleuls est très divers et a été jugé non évaluable.

Enfin, au-delà du parrainage, l'association a bénéficié d'un grand nombre d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Ce bénévolat, indispensable au développement et au fonctionnement de l'association, a été évalué à 6 493 heures pour l'année 2021, soit un montant de 110 381 € en se fondant sur une valorisation de l'heure offerte de 17 €.

Il convient d'ajouter à ces contributions en bénévolat le mécénat de compétences dont bénéficie France Parrainages, qui a représenté un montant de 221 181€ au cours de l'exercice.

### **Rémunérations versées à certains dirigeants**

Les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés de France Parrainages sont le Président, la Trésorière et la Directrice Générale.

Le Président et la Trésorière étant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Parmi les trois plus hauts cadres dirigeants, seule la Directrice Générale est rémunérée par l'association.

Indiquer la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants reviendrait donc à divulguer la rémunération de la Directrice Générale ce que l'association ne souhaite pas.

## Compte de résultat par origine et par destination

Le compte de résultat par origine et par destination présenté ci-après a été construit pour l'année 2021 sur la base de l'Art. 432-2 règlement comptable ANC n° 2018-06.

### *Produits par origine*

#### **Produits liés à la générosité du public :**

- Cotisations manuelles sans contrepartie : il s'agit des cotisations versées par les membres de l'association conformément à ses statuts ;
- Dons manuels : ce poste comprend notamment les montants versés au titre du parrainage, les montants versés par des particuliers pour le financement de projet ainsi que les dons non affectés effectués au profit de l'association. Pour rappel, les dons manuels affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés;
- Legs, donations et assurances-vie : il s'agit des legs et assurances-vie au titre desquels France Parrainages a bénéficié d'un versement au cours de l'exercice;
- Autres produits liés à la générosité du public : ce poste comprend notamment les loyers de fermage reçus au titre de legs en cours de réalisation.

#### **Produits non liés à la générosité du public :**

- Parrainage des entreprises : il s'agit des montants reçus au titre du mécénat d'entreprises ou de fondations avec contrepartie ;
- Contributions financières sans contrepartie : il s'agit des montants reçus au titre du mécénat d'entreprises ou de fondations sans contrepartie. A noter que le mécénat de compétences n'est pas inclus dans ce poste mais est comptabilisé en contribution volontaire en nature.
- Autres produits non liés à la générosité du public : Ce poste est constitué des revenus correspondant aux placements financiers, de refacturations diverses et d'indemnités reçues au titre de congés maladie ou de congés maternité.

#### **Subventions et autres concours publics**

Ce poste est principalement constitué des subventions publiques versées par les différents organismes publics soutenant le parrainage en France. Au premier rang de ces organismes figurent les conseils généraux des départements où des parrainages sont accompagnés par CFPE-France Parrainages.

### ***Charges par destination***

Les charges sont réparties par destination en se fondant sur la comptabilité analytique de l'association.

### **Mission sociales**

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

Les charges liées aux missions sociales sont principalement constituées par :

- Les reversements aux partenaires de l'association à l'étranger des montants collectés au titre du parrainage, déduction faite des frais de gestion ;
- Les coûts directement affectés à chaque mission sociale au premier rang desquels les charges de personnel, les locaux et autres frais inhérents aux missions sociales (par exemple honoraires de psychologues ou frais de mission à l'étranger) ;
- Les coûts indirects associés à chaque mission sociale comme par exemple les coûts liés à l'animation du réseau de parrains, les coûts liés à la recherche de nouveaux parrains en France et 50% des coûts liés à la direction générale tel qu'estimé sur la base des temps effectifs passés.

### **Frais de recherche de fonds**

Les frais de recherche de fonds correspondent à la conception, l'envoi et la diffusion d'outils destinés à la collecte de fonds (mailings etc.) ainsi que les frais du personnel dédié à la recherche de fonds et à la gestion de la base de donateurs. 25% des coûts liés à la direction générale sont également comptabilisés en frais de recherche de fonds, estimation réalisée sur la base des temps effectifs passés.

### **Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement représentent les frais de structure, direction, comptabilité et services généraux. Ce poste inclut 25% des coûts liés à la direction générale, le solde étant réparti entre les missions sociales et les frais de recherche de fonds.

### *Affectation par destination des produits liés à la générosité du public*

Les règles retenues par CFPE - France Parrainages quant à l'affectation par destination des produits liés à la générosité du public sont, dans l'ordre, les suivantes :

- Affectation de l'ensemble des ressources affectées :

- Affectation aux missions sociales concernées des ressources affectées liés à la générosité du public ainsi que des ressources affectées collectées auprès de mécènes et des subventions publiques ;
- Affectation aux frais de recherche de fonds des ressources collectées grâce au mécénat afin de développer la collecte et la notoriété de France Parrainages ;
- Affectation aux frais de fonctionnement de l'organisme des cotisations perçues ;

- Dans l'hypothèse où les ressources affectées à une mission sociale seraient supérieures aux emplois de l'exercice relatifs à cette mission sociale, affectation de l'excédent de ressources de la manière suivante : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds dans la limite des montants de frais de fonctionnement de l'organisme et de frais de recherche de fonds à couvrir ;

- Affectation des ressources non affectées collectées auprès du public de la manière suivante :

- Affectation prioritaire au solde éventuel à financer des missions sociales ;
- Affectation du solde éventuel après affectation prioritaire comme suit : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds ;

- Affectation du mécénat non affecté selon les mêmes règles que celles énoncées ci-dessus pour les ressources non affectées collectées auprès du public.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	165 809		
<b>TOTAL</b>	<b>165 809</b>		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :	204 715		
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	19 398		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	155 387		11 272
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	186 660		21 530
<b>TOTAL</b>	<b>566 159</b>		<b>32 802</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 435		2 550
<b>TOTAL</b>	<b>4 435</b>		<b>2 550</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>736 404</b>		<b>35 352</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			165 809	
<b>TOTAL</b>			<b>165 809</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :			204 715	
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel :			19 398	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			166 659	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	57 500		150 690	
<b>TOTAL</b>	<b>57 500</b>		<b>541 461</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			6 985	
<b>TOTAL</b>			<b>6 985</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>57 500</b>		<b>714 256</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	165 809			165 809
<b>TOTAL</b>	<b>165 809</b>			<b>165 809</b>
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	192 986	10 629		203 615
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	19 398			19 398
Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 704	12 676		139 380
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>339 088</b>	<b>23 305</b>		<b>362 392</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>504 897</b>	<b>23 305</b>		<b>528 201</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations	95 780		2 400	93 380
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>95 780</b>		<b>2 400</b>	<b>93 380</b>

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	44 480	7 154	6 000	45 634
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	15		15	
<b>TOTAL III</b>	<b>44 494</b>	<b>7 154</b>	<b>6 015</b>	<b>45 634</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>140 274</b>	<b>7 154</b>	<b>8 415</b>	<b>139 014</b>
- D'exploitation		7 154	8 400	
Dont dotations et reprises : - Financières			15	
- Exceptionnelles				

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 985		6 985
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux	45 634	45 634	
Clients, usagers et comptes rattachés	3 366	3 366	
Reçues sur legs ou donations	25 538	25 538	
Personnel et comptes rattachés	7 383	7 383	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	403 392	403 392	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	555 751	555 751	
Charges constatées d'avance	42 381	42 381	
<b>TOTAL</b>	<b>1 090 430</b>	<b>1 083 445</b>	<b>6 985</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	6 257	6 257		
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	97 368	97 368		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	154 840	154 840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	151 382	151 382		
Impôts sur les bénéfices	1 183	1 183		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	56 752	56 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	35 150	35 150		
Produits constatés d'avance	165 851	165 851		
<b>TOTAL</b>	<b>668 782</b>	<b>668 782</b>		

### Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 544	906
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 364	36 275
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	219 972	130 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>265 879</b>	<b>167 929</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	25 538	7 819
Autres créances	39 176	49 079
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>64 714</b>	<b>56 898</b>

**Produits et charges constatés d'avance**

<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
		<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Produits :	- D'exploitation	165 851	130 640
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>165 851</b>	<b>130 640</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
		<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Charges :	- D'exploitation	42 381	31 066
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>42 381</b>	<b>31 066</b>

**Détail des legs, donations et assurance-vie**

<b>Produits</b>	<b>Montant</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	27 485
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	39 249
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	57 409
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	57 500
<b>TOTAL</b>	<b>181 643</b>

<b>Charges</b>	<b>Montant</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	57 500
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	39 249
<b>TOTAL</b>	<b>96 749</b>

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>84 894</b>
-----------------------------	---------------

**Engagements financiers reçus**

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions et Garanties Fondation	506 508					506 508
<b>TOTAL</b>	<b>506 508</b>					<b>506 508</b>

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	11 280
Conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>11 280</b>

## Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2021		31/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>				
<b>Produits liés à la générosité du public</b>				
Cotisations sans contrepartie	87 275	87 275	79 728	79 728
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	3 479 527	3 479 527	3 348 819	3 348 819
Legs, donations et assurance-vie	84 894	84 894	223 576	223 576
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public	7 154	7 154	15 055	15 055
<b>TOTAL I</b>	<b>3 658 850</b>	<b>3 658 850</b>	<b>3 667 178</b>	<b>3 667 178</b>
<b>Produits non liés à la générosité du public</b>				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises	139 505		282 517	
Contributions financières sans contrepartie	235 129		41 107	
Autres produits non liés à la générosité du public	37 784		93 354	
<b>TOTAL II</b>	<b>412 418</b>		<b>416 978</b>	
Subventions et autres concours publics	<b>III</b>	<b>1 412 855</b>	<b>878 775</b>	
Reprises sur provisions et dépréciations	<b>IV</b>	<b>8 415</b>	<b>9 000</b>	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	<b>V</b>	<b>1 078 510</b>	<b>917 175</b>	<b>902 175</b>
<b>TOTAL (I à V)</b>	<b>6 571 048</b>	<b>4 357 245</b>	<b>5 889 106</b>	<b>4 569 353</b>
<b>Charges par destinations</b>				
<b>Missions sociales</b>				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 380 380	47 747	1 100 241	45 103
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	419 959	419 959	386 253	386 253
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 494 711	2 494 711	2 392 975	2 392 975
<b>TOTAL I</b>	<b>4 295 050</b>	<b>2 962 417</b>	<b>3 879 469</b>	<b>2 824 331</b>
<b>Frais de recherche de fonds</b>				
Frais d'appel à la générosité du public	334 427	224 427	310 737	310 737
Frais de recherche d'autres ressources	221 626	14 337	172 591	29 032
<b>TOTAL II</b>	<b>556 053</b>	<b>238 764</b>	<b>483 328</b>	<b>339 769</b>
Frais de fonctionnement	<b>III</b>	<b>445 095</b>	<b>426 041</b>	<b>317 668</b>
Dotations aux provisions et dépréciations	<b>IV</b>	<b>30 458</b>	<b>55 736</b>	<b>46 736</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>V</b>	<b>1 183</b>	<b>3 684</b>	
Report en fonds dédiés de l'exercice	<b>VI</b>	<b>1 115 211</b>	<b>915 962</b>	<b>915 962</b>
<b>TOTAL (I à VI)</b>	<b>6 443 050</b>	<b>4 229 248</b>	<b>5 764 220</b>	<b>4 444 466</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>127 998</b>	<b>127 997</b>	<b>124 886</b>	<b>124 887</b>

## Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2021		31/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>Produits par origines</b>				
<b>Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat	4 691 881	4 691 881	3 566 141	3 566 141
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL I</b>	<b>4 691 881</b>	<b>4 691 881</b>	<b>3 566 141</b>	<b>3 566 141</b>
Contributions volontaires non liées à la générosité du public <b>II</b>	<b>221 181</b>		<b>159 046</b>	
<b>Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL (I + II + III)</b>	<b>4 913 062</b>	<b>4 691 881</b>	<b>3 725 187</b>	<b>3 566 141</b>
<b>Charges par destinations</b>				
<b>Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France	4 614 935	4 614 935	3 502 510	3 502 510
Réalisées à l'étranger	65 123	65 123	125 575	47 991
<b>TOTAL I</b>	<b>4 680 058</b>	<b>4 680 058</b>	<b>3 628 085</b>	<b>3 550 501</b>
Contributions volontaires à la recherche de fonds <b>II</b>	<b>5 911</b>	<b>5 911</b>	<b>7 820</b>	<b>7 820</b>
Contributions volontaires au fonctionnement <b>III</b>	<b>227 093</b>	<b>5 912</b>	<b>89 282</b>	<b>7 820</b>
<b>TOTAL (I + II + III)</b>	<b>4 913 062</b>	<b>4 691 881</b>	<b>3 725 187</b>	<b>3 566 141</b>

**Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2021	31/12/2020	Ressources par origine	31/12/2021	31/12/2020
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	87 275	79 728
Actions réalisées par l'organisme	47 747	45 103	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	3 479 527	3 348 819
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	84 894	223 576
Actions réalisées par l'organisme	419 959	386 253	Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	2 494 711	2 392 975	Autres ressources liées à la générosité du public	7 154	15 055
<b>TOTAL I</b>	<b>2 962 417</b>	<b>2 824 331</b>			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	224 427	310 737			
Frais de recherche d'autres ressources	14 337	29 032			
<b>TOTAL II</b>	<b>238 764</b>	<b>339 769</b>			
Frais de fonctionnement <b>III</b>	<b>290 812</b>	<b>317 668</b>			
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>3 491 993</b>	<b>3 481 768</b>	<b>TOTAL RESSOURCES I</b>	<b>3 658 850</b>	<b>3 667 178</b>
Dot. aux prov. et dépréciations <b>IV</b>	<b>22 044</b>	<b>46 736</b>	Rep. sur prov. et dépréciations <b>II</b>		
Reports en fonds dédiés de l'exercice <b>V</b>	<b>715 211</b>	<b>915 962</b>	Utilisat. des fonds dédiés anté. <b>III</b>	<b>698 395</b>	<b>902 175</b>
Excédent de la génér. du public de l'ex.	127 997	124 887	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
<b>TOTAL</b>	<b>4 357 245</b>	<b>4 569 353</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 357 245</b>	<b>4 569 353</b>
			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>353 099</b>	<b>228 212</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	127 997	124 887
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>481 096</b>	<b>353 099</b>

Contributions volontaires en nature	31/12/2021	31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	4 614 935	3 502 510	Bénévolat	4 691 881	3 566 141
Réalisées à l'étranger	65 123	47 991	Prestations en nature		
<b>TOTAL I</b>	<b>4 680 058</b>	<b>3 550 501</b>	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds <b>II</b>	<b>5 912</b>	<b>7 820</b>			
Contributions volontaires au fonctionnement <b>III</b>	<b>5 912</b>	<b>7 820</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>4 691 882</b>	<b>3 566 141</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 691 881</b>	<b>3 566 141</b>

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2021	31/12/2020
Fonds dédiés en début d'exercice	915 962	902 174
(-) Utilisation	698 395	676 607
(+) Report	715 211	690 395
<b>Fonds dédiés en fin d'exercice</b>	<b>932 778</b>	<b>915 962</b>

### Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
	703 869	24 885				728 754	
<b>TOTAL</b>	<b>703 869</b>	<b>24 885</b>				<b>728 754</b>	
Contributions financières d'autres organismes							
	55 000		5 000			50 000	
<b>TOTAL</b>	<b>55 000</b>		<b>5 000</b>			<b>50 000</b>	
Ressources liées à la générosité du public							
	915 962	715 211	698 395			932 778	
<b>TOTAL</b>	<b>915 962</b>	<b>715 211</b>	<b>698 395</b>			<b>932 778</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 674 831</b>	<b>740 096</b>	<b>703 395</b>			<b>1 711 532</b>	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

### Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
	194 479	39 249	57 500	176 228
<b>TOTAL</b>	<b>194 479</b>	<b>39 249</b>	<b>57 500</b>	<b>176 228</b>
Donations temporaires d'usufruit				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>194 479</b>	<b>39 249</b>	<b>57 500</b>	<b>176 228</b>

## Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	60 979				60 979
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	168 842	124 887	59 370		353 098
- dont générosité du public	168 842	124 887	59 370		353 098
Report à nouveau	59 370			59 370	
- dont générosité du public	59 370			59 370	
Excédent ou déficit de l'exercice	124 887	-124 887	127 997		127 997
- dont générosité du public	124 887	-124 887	127 997		127 997
<b>Situation nette</b>	<b>414 077</b>		<b>187 367</b>	<b>59 370</b>	<b>542 074</b>
- dont générosité du public	353 098		187 367	59 370	481 095
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>414 077</b>		<b>187 367</b>	<b>59 370</b>	<b>542 074</b>
- dont générosité du public	353 098		187 367	59 370	481 095

# LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



© France Parrainages

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS ET  
RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
RÉGLEMENTÉES**

# **CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE)**

## **FRANCE PARRAINAGES**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

23 place Victor Hugo

94270 LE KREMLIN BICETRE

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE)

### FRANCE PARRAINAGES

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

23 place Victor Hugo  
94270 LE KREMLIN BICETRE

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'assemblée générale de l'association CENTRE FRANCAIS PROTECTION ENFANCE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE FRANCAIS PROTECTION ENFANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

*Djamel Zahri*

Djamel ZAHRI

# **CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE)**

## **FRANCE PARRAINAGES**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

23 place Victor Hugo  
94270 LE KREMLIN BICETRE

---

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

## CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE) FRANCE PARRAINAGES

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

23 place Victor Hugo  
94270 LE KREMLIN BICETRE

---

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

➤ **Convention de gestion de trésorerie entre la Fondation pour l'Enfance et CFPE - France Parrainages**

La Fondation pour l'Enfance et CFPE - France Parrainages ont signé une convention de gestion de trésorerie le 5 juillet 2011 pour une durée indéterminée. A travers cette convention, la Fondation pour l'Enfance offre à CFPE – France Parrainages le service d'optimiser la gestion de sa trésorerie. Ainsi, la trésorerie confiée par l'association est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1,5 points via un compte courant ouvert dans les livres de la Fondation pour l'Enfance. Le montant de la créance s'établit à 506 507,56 € au 31 décembre 2021. Un produit financier de 5 341,91 € a été comptabilisé sur l'exercice 2021 au titre de cette convention.

**Administrateur concerné** : Francis CANTERINI, également administrateur de la Fondation pour l'Enfance.

Paris-La Défense, le 8 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel ZAHRI



©Alexandre Sattler / France Perrainages



**FRANCE**  
parrainages

“Un lien qui transforme la vie”



© France Parrainages



**FRANCE**  
parrainages

“ Un lien qui transforme la vie ”

[france-parrainages.org](http://france-parrainages.org)

Siège : 23, place Victor Hugo • 94270 Le Kremlin-Bicêtre • Tél. : +33 (0)1 43 90 63 00 • Fax : +33 (0)1 43 90 63 07 • [siege@france-parrainages.org](mailto:siege@france-parrainages.org)  
Association humanitaire, loi de 1901 - Créée en 1947, habilitée à recevoir des dons et des legs du public